

Une réforme des retraites rejetée par la majorité de la population :

Tous en grève et en manifestation Jeudi 6 février !

Cette réforme est injuste, elle est rejetée par une majorité de la population. Les véritables bénéficiaires en seront les fonds d'investissements par capitalisation et les grands assureurs.

Pour un système de retraites par répartition juste et qui assure une pension digne pour tous et toutes, nous poursuivons la mobilisation. Car il s'agit d'un choix de société primordial qui s'ouvre à nous tous : la rapacité des fonds de pension ou la solidarité et la justice sociale. **Nous appelons les salariés de Lardy, Renault et prestataires, à faire grève et à manifester à Paris jeudi 6 février.**

Pour défendre nos retraites, jeudi 6 février, Grève (l'appel couvre la journée) et Manif à Paris (13h30 Gare de l'Est)

Inscription pour départ en RER à la descente de la cantine ou par mail cgt.lardy@renault.com

Manifestation Départementale Intersyndicale – Retraite aux flambeaux

RDV Mercredi 5 février à 17H30 Place de l'Agora à Evry

Charge de travail 2020, avenir de Lardy, emplois des sous-traitants

La direction Renault n'entend rien, ne voit rien, ne dit rien !

Lors du dernier CSE (Comité Social et Economique) de Lardy de jeudi dernier, la direction a fait preuve d'un mépris rarement vu à l'égard des représentants du personnel.

Cela a commencé par le **directeur de la DEA-TV** qui, au moment de présenter les **prévisions de charge de travail pour sa direction pour l'année 2020**, annonce que cela est **confidentiel** et ne doit pas être consigné dans les minutes du CSE. Il dit qu'il ne faut pas que cela « sorte à l'extérieur, chez des concurrents ». On se demande bien ce que les concurrents vont déduire de la charge de la DEA-TV en 2020 ! Surtout que chaque directeur jusqu'alors passé en CSE ou CE a fourni aux organisations syndicales des prévisions de charge, données basiques pour juger de l'activité d'un site et de son avenir ! Ce même directeur, alors à la DEA-TM, était d'ailleurs venu début 2018 pour présenter les prévisions de charge pour 2018... et 2019 !



Cela s'est poursuivi avec le **RH responsable des Relations Sociales** qui **refuse de fournir les chiffres de grévistes** à Lardy pour les derniers appels à la grève. Il dit ne pas se souvenir si ces chiffres étaient fournis dans les précédentes instances alors qu'il était chargé des réunions des Délégués du Personnel dans lesquelles les chiffres de grévistes ont été donnés pendant des dizaines d'années. Une drôle d'amnésie collective.

Puis est venu le tour du **directeur d'Etablissement**. A la question concernant la **baisse des budgets de sous-traitance** (20% dans bien des secteurs depuis fin 2019), le directeur dit être dans l'**incapacité de confirmer**. Les directeurs de la Mécanique et des Essais auraient simplement « mis en place des moyens cohérents avec la charge de travail en début d'année » et seraient en train de « finaliser l'équation charge/ressources » pour 2020, avec la possibilité qu'une « réduction de la diversité de la gamme entraîne une baisse de charge sur la suite de l'année ». Un discours insupportable quand, sur le terrain, ce sont **plusieurs dizaines de sous-traitants dont le contrat sur le site s'est arrêté**, parfois du jour au lendemain. Les préoccupations uniquement financières de Renault ont des conséquences extrêmement concrètes pour la vie de plusieurs d'entre eux qui se trouvent **menacés dans leur emploi** ou **poussés à démissionner** car leur entreprise ne leur propose que des solutions éloignées de leur domicile ou insatisfaisantes professionnellement. Quant à ceux qui restent, qu'ils soient Renault ou prestataires, ils risquent de voir leur charge de travail augmenter.

Le comportement de la direction de Renault ressemble étrangement à celui du gouvernement macroniste, sourd aux manifestations et à l'opinion publique. Pour nous faire entendre, il va falloir hausser le ton, au niveau du site comme au niveau national.



Congés pour le décès d'un enfant : le gouvernement et la majorité présidentielle au comble du cynisme et de l'indécence

La semaine dernière, le gouvernement et la majorité présidentielle à l'Assemblée s'opposaient à un projet de loi visant à porter de 5 à 12 jours le congé d'un salarié venant de perdre son enfant.

La justification de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, était proprement intolérable : ce n'était pas une bonne proposition parce que le congé était « payé à 100% par l'entreprise », avec le risque d'entamer sa compétitivité...

Devant le tollé provoqué par ce vote et ces interventions, le gouvernement semble faire machine arrière. Mais s'il le fait, c'est seulement parce qu'il estime que le coût politique d'une telle décision est risqué dans la situation sociale actuelle.

Le zèle pro-patronal du gouvernement et des députés de la majorité présidentielle se révèle une fois de plus avec cet épisode lamentable. Le Président Macron a demandé « de l'humanité » à ses troupes sur le sujet, comme s'il s'agissait d'une trêve tactique dans la guerre qu'ils mènent ensemble contre le monde du travail.

Face à ce cynisme et à cette indécence, opposons les valeurs de notre camp social : la solidarité entre les salariés, dans les épreuves personnelles comme dans le quotidien au travail.

La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

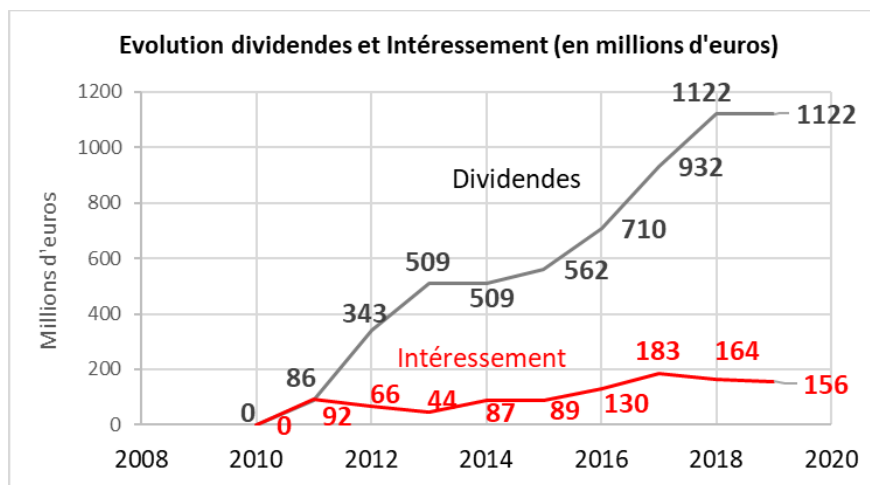
Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

Pour nos Augmentations de Salaire qui se discuteront le 17 février, Préparons-nous à nous mobiliser !

La première réunion des Négociations Annuelles Obligatoires a eu lieu le 28 janvier. Comme à son habitude, la direction a présenté le bilan des mesures salariales prises en 2019 pour nous expliquer à quel point nous avons été bien traités... Ce ne sont pourtant pas les 1,4% d'Augmentations Générales de Salaire de l'an dernier qui ont rattrapé le manque à gagner des années de serrage de ceinture.

Surtout que, dans la même période, les dividendes versés aux actionnaires ont explosé, atteignant l'an dernier et il y a deux ans la somme de **1,1 milliard d'euros** (voir graphique ci-dessous) ! Si la partie « dividendes » était versée aux salariés, cela reviendrait à une augmentation de **plus de 750 euros par mois** pour les 120 000 salariés de Renault... dans le monde !

Mais la direction semble être plus « près de ses sous » quand il s'agit de verser de l'argent aux salariés. Ainsi, contrairement à l'an dernier, la prime « Gilets Jaunes » ne sera pas versée chez Renault en janvier, la direction indiquant qu'elle a jusqu'à juin pour « éventuellement » le faire...



La prochaine réunion aura lieu le lundi 17 février, il faut se préparer dès maintenant à nous mobiliser pour nos salaires.